



Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 14 septembre 2018

11^{ème} Commission

N° CP-2018-8-11-4

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

DEAA – service prospective et politique
européenne

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS EN FAVEUR DU BILINGUISME CONGRES FLAREP 2018

Résumé : La politique de la langue et culture régionales d'Alsace doit permettre aux populations de notre territoire de s'approprier ou de se réapproprier notre patrimoine linguistique et culturel. Le Conseil départemental soutient les associations qui œuvrent dans ce domaine.

Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle de 5 000 € à l'association ELTERN Alsace pour la co-organisation du congrès FLAREP 2018.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la part de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme lors de sa réunion du 18 mai 2018.

Présidée par M. Thierry DELOBEL, représentant le Pays Basque, la Fédération pour les Langues Régionales dans l'Enseignement Public (FLAREP) regroupe les principales associations ou fédérations de parents d'élèves et/ou d'enseignants qui œuvrent au développement des langues régionales dans le service public.

Elle est subventionnée par le Ministère de l'Éducation nationale et se veut un instrument de liaison entre les établissements scolaires, l'administration et les parents d'élèves. Afin de réunir tous ses membres, la fédération organise un colloque annuel en changeant de région chaque année.

La 32^{ème} édition aura lieu en Alsace du 20 au 24 octobre prochain.

Pour organiser ces colloques, la FLAREP s'appuie sur des associations affiliées locales. En Alsace ce sont ELTERN Alsace et Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle qui ont accepté d'être les organisateurs. Le budget estimé à 42 000 € est confié à ces deux associations qui ont également la charge de trouver des cofinancements.

Les ressources attendues sont :

- Ministère de l'Education nationale : 10 000 € ;
- Région Grand Est : 14 000 € ;
- Départements : 14 000 € à répartir entre le Bas-Rhin et le Haut-Rhin ;
- Autres / partenariats / sponsors : 4 000 €.

Le Ministère s'est engagé à reconduire son aide habituelle de 10 000 € pour l'édition 2018. La Région Grand Est est prête à soutenir la rencontre pour un montant de 10 000 €. Le Département du Bas-Rhin a délibéré en date du 28 mai 2018 pour soutenir cette manifestation à hauteur de 5 000 €.

Afin de faciliter les versements de ces aides, elles seront allouées à l'association ELTERN Alsace bien connue par les trois collectivités.

Budget prévisionnel congrès 2018	42 000 €
Montant aide proposée	5 000 €
Aide Département en %	12 %

Au vu de ce qui précède, je vous propose d'accorder une subvention exceptionnelle de 5 000 € à l'association ELTERN Alsace, association de parents d'élèves de l'enseignement bilingue, pour la co-organisation du congrès FLAREP 2018.

Cette subvention sera imputée sur le programme E758, imputation 65-28-6574-2657-311 du budget départemental 2018 et fera l'objet d'un versement unique.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT